



3

La coopération technique pour appuyer le renforcement de l'aire de systèmes de santé et service se structure autour de la promotion et structuration d'un schéma progressif de protection sociale en santé (PSS). Ce schéma constitue l'élément articulatoire des interventions qui se développent dans les différents domaines pour appuyer l'autorité sanitaire nationale (ASN).

Activités développées:

- **Premier atelier international sur PSS** : cet atelier, réalisé en sept 2007, a compté avec la participation des autorités nationales, des professionnels de la santé, des représentants de société civils et des conférenciers qui ont centré leurs interventions sur le cadre conceptuel de la PSS et sur les expériences de la Bolivie et le Costa Rica. Le principal résultat de cet atelier a été de positionner la PSS dans l'agenda politique national.
- **Appui pour la rédaction des orientations stratégiques sectorielles pour le Document de Stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP) 2008-11 d'Haïti (2008)**: le principal résultat de cette activité a été l'inclusion officielle de la PSS dans le DSNCRP 2008-2011.
- **Appui au Forum sur le réalignement et la réforme de secteur de santé**: le résultat principal de l'appui à ce dialogue social pour la transformation du système de santé haïtien a été de mettre la comme un axe articulatoire des actions à proposer pour le développement des ressources humaines pour la santé, le renforcement de la gouvernance du secteur, le financement du système de santé et le développement de l'offre de soins.
- **Participation dans le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (United Nations Development Assistance Framework or UNDAF)**: le résultat principal a été d'introduire la PSS dans le document UNDAF et l'appui subséquent des agences du Système de l'Organisation Nations Unies (ONU) à la PSS.
- **Plaidoyer pour que le Ministère de Santé Publique et de Population (MSPP) endosse le document "Les lignes de travail vers le PSS en Haïti" développé par PAHO/WHO (juillet de 2008)**. Le principal résultat a été l'acceptation du MSPP à ce document qui pose les bases pour arriver à un Plan d'action menant à la construction d'un schéma progressif de PSS en Haïti.

Conformément à ces activités, une feuille de route a été établie en juin 2009 pour guider la généralisation et appropriation du projet " Soins obstétricaux gratuits " (SOG) comme premier pas vers le développement d'un schéma progressif de Protection Sociale en Santé maternelle-et-infantile (PSS-MI).

La consolidation du SOG avec la politique PSS-MI incorpore des critères particuliers pour la conception, mise en place et évaluation des schémas de PSS qui peuvent être créés dans le pays. Ces critères sont ci-dessous :

- I. L'équité comme thème principal pour la santé maternelle, néo-natale et infantile (SMNI) : la PSS devrait augmenter l'équité comme d'accès et l'utilisation des services de la santé.
- II. La santé maternelle et infantile comme étant fortement liée aux déterminants sociaux de la santé : la PSS devrait aider à combattre l'exclusion et améliorer les conditions de vie de la population facilitant la demande des services de la santé (notamment, la barrière économique).
- III. La PSS comme catalyseur pouvant améliorer la qualité et l'efficacité des interventions de santé : la couverture et l'accès aux interventions techniques au moment opportun sont au cœur de la PSS.
- IV. La durabilité de la PSS : la mise en œuvre de la PSS doit se baser sur les possibilités offertes par le contexte social, politique et économique du pays.

Ainsi, la construction d'un schéma progressif de PSS en Haïti vise, d'une part, d'augmenter l'accès aux services de santé de base, et donc améliorer les indicateurs sanitaires comme contribution aux Objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres engagements prises par le Gouvernement haïtien envers ses citoyens ; d'autre part, le développement de la PSS contribuera à la réduction de la pauvreté, la lutte pour la sécurité alimentaire, le renforcement de la croissance de l'économie haïtienne et l'amélioration de la légitimité de l'État.

Systèmes et services de Santé



Les éléments essentiels de la feuille de route sont :

- Définir les priorités pour étendre le champ d'action du SOG et pour établir un projet durable de PSS-MI en Haïti.
- Disposer de l'accord et l'engagement des autorités nationales, ainsi que des ressources humaines et financières nécessaires pour la réalisation des actions attendues.

De cette sorte, la coopération pour le renforcement du système de santé cherche à ce que ce dernier soit préparé pour faire face aux défis qui pose la construction d'un schéma progressif de PSS-MI. À ce propos, il convient de mentionner l'appui :

- Au renforcement du rôle directeur de l'ASN :** appui au Comité National pour le système informatique de santé (CONASIS) ; au développement de la capacité d'analyse des comptes de santé ; au développement des capacités pour réaliser des études de coûts des interventions du Paquet minimum de santé (PMS); à la réalisation de l'évaluation des fonctions de direction de l'ASN et sa capacité à assurer la gouvernance du système de santé et les fonctions essentielles de santé publique.
- Au développement des ressources humaines en santé (RHS) :**
 - Sur ce volet, la coopération technique a été dirigée principalement au groupe de discussion thématique des ressources humaines qui a évolué dans le cadre du Forum sur le réaligement de la réforme du secteur santé (FRRSS). Dans ce cadre, une évaluation du statut des ressources humaines a été réalisée, soutenue par une banque de données développée par le projet canadien d'Appui au Renforcement des Capacités en gestion de la santé en Haïti (PARC). Ainsi, ils ont été identifiés les points faibles en terme d'efficacité et gouvernance par rapport au RHS. Des orientations stratégiques concrètes ont été définies pour réaliser des actions dans différents domaines et niveaux pour renforcer les RHS.
 - La coopération technique a été aussi dirigée à la participation au sein du groupe de travail sur les salaires, les salaires et les incitatifs qui vise à harmoniser les pratiques dans le secteur santé et jeter les bases d'une politique de rémunération.
 - L'assistance pour la planification des ressources humaines pour la santé et les systèmes de formation des professionnels a été et demeure un autre domaine d'intervention prioritaire.
 - L'appui au développement et réalisation d'un programme national de certification d'institutions de formation et des professionnels de la santé reste une activité à venir.
 - L'appui à la régulation dans le domaine des RHS et au développement des ordres professionnels est une dernière activité en cours dans ce domaine.
- L'organisation de services intégrés basés sur les soins de santé primaires :**
 - À ce niveau, il convient de mentionner l'appui au développement d'une proposition pour renforcer le système de santé pour présenter à *The Global Alliance for Vaccines and Immunizations (GAVI)*.
- La réorganisation de l'offre de soins dans la région de Gonâves après le passage des tempêtes tropicales la saison cyclonique 2008 (Hannah, Gustav et Ike).** Dans ce cadre, les activités réalisées et en cours sont :
 - La mobilisation des donateurs potentiels.
 - La vérification du choix du site pré-identifié pour le déménagement de l'hôpital départemental de l'Artibonite (ie., réalisation de l'étude géotechnique et d'impact environnemental et socio-économique.)
 - La définition d'un plan d'action envisageant la réalisation des différentes étapes du projet.
 - La collaboration avec l'Agence canadienne pour le développement internationale (ACDI) pour soutenir la reconstruction du nouvel hôpital.
 - Le soutien à la définition de normes et standards pour les services de base à être offerts par les hôpitaux départementaux.
 - La promotion, diffusion et vérification des normes pour les hôpitaux sécuritaires.